



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 08 juillet 2024

ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné, Yannick Saint-Martin, responsable d'opérations à la Division Maîtrise d'Ouvrage des Routes Nationales Ouest de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL), certifie que le bureau d'études Orféa Acoustique a réalisé pour le compte de la DREAL, l'étude acoustique visant à attester des performances post mise en œuvre, de l'écran anti-bruit dit de la Faourette, érigé en 2023.

Cet écran était prévu par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures nationales de transport de la Haute-Garonne (PPBE) de 2013 afin de résorber l'un des derniers PNB (points noirs du bruit) recensés sur l'A620 (périphérique ouest de Toulouse).

La prestation a consisté dans la prise de mesures in situ sur 24H et dans la production d'un rapport mettant en exergue les bénéfices réels du mur au regard des études acoustiques menées en amont ainsi que des attendus du PPBE.

Orféa, représenté par M. Fabien SEGARRA, a su faire preuve de disponibilité, de pédagogie, tout en sachant s'adapter aux aléas organisationnels.

Le rendu final s'est révélé de qualité, accessible et didactique, y compris pour les non-initiés aux problématiques acoustiques.

Le responsable d'opération